

CHAPTER 1: LA FAMILLE EN VOIE DE CHANGEMENT

1.1: VIE DE COUPLE

1950 / AUJOURD'HUI

1950's	AUJOURD'HUI
- 74% des femmes se mariaient avant l'âge de 30 ans: avant il était mal vu de n'être pas marié	- 16% des femmes se mariaient = déclin du mariage
- 9/10 étaient mariages religieux	- 6/10 étaient mariages religieux: il y a un déclin du mariages religieux: l'église a moins de puissance
- Pour les 75% des femmes leur premier partenaire sexuel était aussi la première personne avec qui elles emménageaient	- C'est le cas pour 38% des femmes aujourd'hui
- 79% des femmes et 75% des hommes ne vivaient qu'une seule histoire d'amour sérieuse	- Plus de 50% a en avoir eu au moins deux histoire d'amour sérieuse
- 11% de mariages en France se terminaient en divorce	- Presque de 50% de mariages terminaient en divorce
- 67% des couples s'installaient dans un nouveau logement au début de la relation	- Pour contre 50% des couples aujourd'hui

- Pendant les années 50, la famille nucléaire était solidement ancrée dans la société
- En 1950 on a devait se marier pour avoir des enfants
- En 1950, la femme s'occupait des enfants et du ménage
- En 1950, le mari consacrait la plus grande partie de son temps à son travail

DIVORCE

Types de divorce:

- Consentement mutuel
- Rupture du mariage
- Faute

Les causes:

- L'infidélité est la première cause
- L'égoïsme du partenaire à l'origine de 22% des demandes de divorce
- Le mauvais caractère, à l'origine de près de 15% des demandes de divorce
- Les comportements abusifs à l'origine de près de 15% des demandes de divorce
- Les désaccords concernant l'avenir, les objectifs poursuivis (maison, enfants, animal domestique...), à l'origine de près de 15% des demandes de divorce
- L'incompatibilité, à l'origine de plus de 10% des demandes de divorce
- L'argent et le travail (perte d'un emploi, dettes...), à l'origine de plus de 10% des demandes de divorce
- Les beaux-parents, en cause dans un peu plus de 10% des demandes de divorce.

Le divorce se banalise:

- Sur longue période, **le nombre de divorces a considérablement augmenté.**
- En 1950, 11% des mariages en France se terminaient en divorce. Aujourd'hui, c'est presque 50%
- On dénombre aujourd'hui environ 130 000 divorces par an en France.
- Aujourd'hui, plus de la moitié (55% environ) des divorces sont des divorces par consentement mutuel.
- Les divorces pour faute diminuent considérablement d'année en année : près de 40% des divorces au début des années 2000, contre un peu moins de 10% aujourd'hui.
- Ce sont les femmes qui demandent le plus souvent le divorce. Elles sont à l'origine de près de trois quarts des divorces contentieux. Cela constitue une évolution sociétale considérable. Par le passé, c'était les hommes qui prenaient l'initiative de la majorité des divorces. En partie parce que les femmes, sans activité professionnelle pour la plupart, dépendaient de leur mari.

Pacs / mariage / union libre

La vie en couple

- Les personnes qui vivent en couple, sont plus nombreuses à déclarer que leur état de santé général est bon ou très bon que celles vivant sans partenaire (86% contre 80%)
- le comportement: les personnes sans partenaire sont plus souvent fumeuses, bougent moins et mangent moins de fruits et légumes.
- Le 15 novembre 1999 naissait le pacs
- 2 pacs conclus pour trois mariages (grande popularité)

Le pacs

- une première étape dans l'engagement amoureux
- Un symbole
- On peut se protéger
- Avant, la proportion de homosexuels représentait 42% de ces unions en 2000 / aujourd'hui, le % a tombée à 5%

Avantages

- c'est plus rapide à conclure et plus facile à défaire

Le mariage

- c' est coûte cher

Avantages

- si un conjoint meurt, la famille est plus protégées
- La possibilité d'adopter ensemble un enfant n' est autorisée qu'aux couples mariés

Expressions clés

C'est une bonne formule pour nous. Cela ne représente pas grand-chose. En fin de compte, je trouve qu'il n'y a pas beaucoup de différences. C'est avant tout une belle preuve d'amour. On ne veut pas faire de grosses dépenses. C'est un véritable engagement devant nos familles et nos amis. Notre priorité est d'avoir une protection sociale (santé, famille, logement...).

Les droits ne sont toujours pas les mêmes. Qui ne se marie pas ne divorce pas. Le mariage, c'est l'institution la plus favorable pour élever des enfants. Le pacs est pour nous une étape qui nous mènera à un engagement plus fort.

L'union libre?

Couples sans enfant



Couples avec enfant

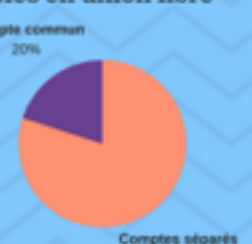


Mon argent, ton argent?

Couples mariés



Couples en union libre



Homoparentalité

- En avril 2013 la France est devenue le 14^{ème} pays à légaliser le mariage homosexuelle
- La notion d'homoparentalité est récente. Elle reste difficile à quantifier, faute d'instruments adaptés. Elle est née : des débats sur le pacte civil de solidarité en 1998-1999, du militantisme d'une association très active - l'Association des parents gays et lesbiens (APGL), du mouvement de reconnaissance du couple de même sexe et des familles homoparentales par certains pays qui ont popularisé cette notion.
- 2014 - il y avait 10000 mariages homosexuelles (4% de l'ensemble de mariages en 2014)
- Une famille homoparentale réunit un parent ou un couple de parents dont l'orientation sexuelle est clairement reconnue et un ou plusieurs enfants légalement liés à l'un des parents au moins.
- Certaines configurations homoparentales sont issues d'unions hétérosexuelles et résultent de recompositions familiales. Tel est le cas lorsqu'un ménage est composé d'un couple de deux adultes de même sexe et d'enfants conçus antérieurement, dans un couple hétérosexuel.
- D'autres sont issues du projet d'un couple de même sexe ou d'une personne homosexuelle d'avoir des enfants. Ce projet passe alors par l'adoption (nécessairement sur une base individuelle dans la loi française), par l'insémination avec donneur ou par un processus de gestation pour autrui (à ce jour illégal en France). La coparentalité correspond au projet de plusieurs personnes (dont une au moins est homosexuelle) s'accordant pour avoir un enfant ensemble et l'élever conjointement. Tel est le cas lorsque le projet parental est conduit par un couple gay et un couple lesbien, une personne homosexuelle ou un couple de même sexe avec une tierce personne.
- Au total, les couples corésidents de même sexe avoisineraient 1 % du nombre total des couples, chiffre analogue à celui des pays voisins. La grande majorité vivant avec un couple de femmes.

L'homosexualité politique

Accepté à 58% par le peuple le 5 juin 2005, le partenariat enregistré a fait son entrée à l'état civil suisse il y a désormais dix ans. Union civile qui permet aux couples homosexuels de s'engager officiellement, elle devait à l'origine corriger une inégalité puisque seuls les hétérosexuels pouvaient alors s'unir devant le maire. Mais après avoir fait le bonheur des couples de la première heure, ce contrat réservé aux homosexuels est désormais jugé "stigmatisant" par plusieurs d'entre eux qui préfèrent ne pas le signer.

- Bertrand Delanoë a révélé son homosexualité lors d'une interview télévisée en Novembre 1998

1.2: PARENTALITÉ

Les Familles Monoparentales

- 1/5 aujourd'hui est monoparentale en France
- Ce ne sont pas de 3 millions d'enfants de moins de 25 ans qui sont élevés soit par un parent
- Les familles monoparentales sont 2.5 fois plus nombreuses qu'il y a 40 ans
- Dans 85% des cas, c'est la mère qui est à la tête de famille: 1/2 elle ne travaille pas à temps plein
- A Paris, 28% des familles sont monoparentales contre 20,3% pour la France entière.
- Les familles monoparentales présentent des risques accrus de pauvreté et de précarité sociale: il y a des difficultés économiques
- 37% des familles monoparentales se disent angoissées au quotidien sur la façon d'élever leurs enfants.
- Avant: famille monoparentale sont à cause de la mort d'un des partenaires
- Dans les années soixante, la cause de la monoparentalité était souvent la mort d'un parent
- Aujourd'hui: la séparation et le divorce sont à l'origine de la monoparentalité → 3/4
- Aujourd'hui, certaines mères célibataires choisissent leur situation
- En Belgique, une famille sur quatre est monoparentale
- En Belgique en 1991 seules 14% des familles étaient des familles monoparentales

Famille Nucléaire Traditionnelle

- Définition : Selon l'INSEE, une **famille traditionnelle** est une famille composée d'un couple d'adultes, mariés ou non, et d'enfants nés de leur union (ou adoptés ensemble) partageant la même résidence principale.
- De nos jours, la mutation de la famille traditionnelle est inéducable en effet, celle-ci connaît une crise dans sa formation. Le recours moins systématique au mariage au profit de l'union libre et du pacs, l'augmentation du nombre de divorces, mais aussi les changements au sein de la structure familiale avec la baisse du nombre d'enfants, l'augmentation du travail des femmes et le refus de l'autorité paternelle, tendent à bouleverser la conception traditionnelle de la famille.
- En effet, bien que la famille se soit modifiée dans sa structure, ses rôles de solidarité et d'appartenance à un groupe restent essentiels. La famille reste ainsi une valeur fondamentale pour les individus.

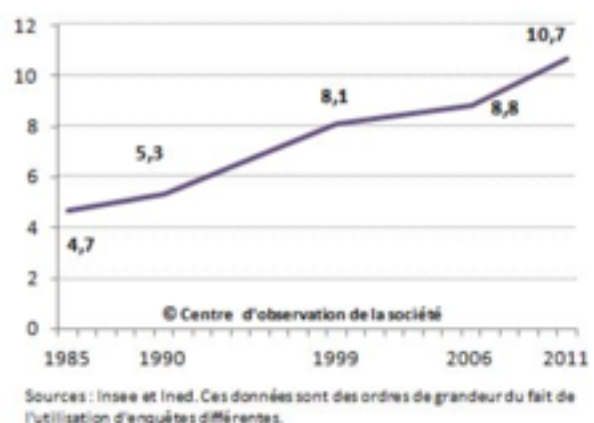
Les Familles Recomposées

- 2011: 1 500 000 enfants de moins de 18 ans vivaient dans une famille recomposée selon une étude de l'Insee
- La reconstruction est souvent longue et complexe pour chacun des membres de la famille
- Les familles recomposées sont à géométrie variable. Dans les deux tiers des cas, les enfants vivent avec l'un de leur parent et un beau-parent : le couple s'est séparé puis recomposé.

Dans quel type de famille vivent les enfants ?



Part d'enfants vivant dans une famille recomposée



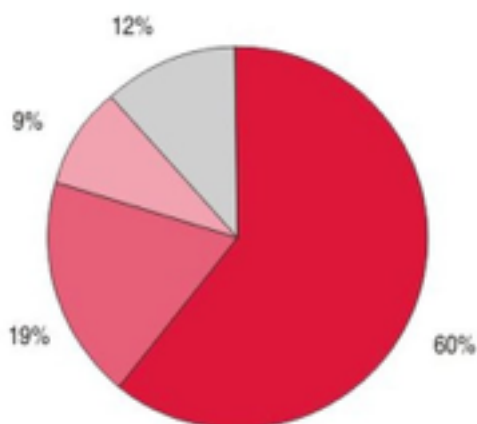
Avantages

- Le nouveau parent peut apporter des cultures différentes
- Quelquefois, le beau-parent est meilleur en élevant des enfants
- Il existe généralement plus de parents pour l'enfant
- Les fils uniques peuvent avoir l'expérience d'avoir des frères
- Les enfants ont un autre modèle en plus de leurs parents biologiques

Disavantages

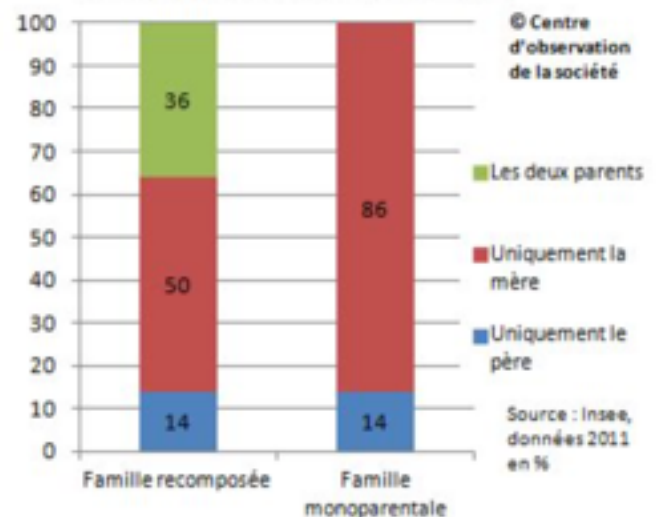
- Les disputes entre les gens et leur beau-parents sont normalement plus complexes
- Les enfants peuvent être jaloux de leur beau-parent
- Les beau-parents ont difficultés quand s'occupent avec les beau-fils
- La tradition est qu'un beau-parent est malfaisant ou même violent. Il en résulte que toutes celles qui vivent dans une famille recomposée deviendront très effrayé

Enfant vivant avec un beau-parent et ...



- ... sa mère sans résider régulièrement chez son père
- ... sa mère principalement et régulièrement chez son père
- ... son père principalement et régulièrement chez sa mère
- ... son père sans résider régulièrement chez sa mère

Avec quel parent vivent les enfants ?



1.3 GRANDS-PARENTS, PARENTS ET ENFANTS

Le Rôle des Grands-parents

- Il y aurait 15 millions de grands-parents en France selon les derniers chiffres de l'INSEE
- **IDENTITÉ** : Les grands-parents sont pour les enfants le témoignage vivants de leurs origines. Ce sont eux qui pourront raconter l'histoire de la famille, remonter aux origines, témoigner de l'existence des générations antérieures. La présence des grands-parents permet d'ancrer l'enfant dans ses racines. Ils sont témoins du temps passé, mais ils permettent aussi à l'enfant de se situer dans l'espace. Ce sont des points de repère essentiels pour que les enfants puissent construire leur identité.
- **ÉDUCATION** : Les grands-parents ont une place à part à cause de leur disponibilité et leur patience. Ils ont une présence éducative sans stress, ni contrainte (voyages, spectacles). Ils possèdent davantage de temps libre et sont moins stressés donc ils peuvent jouer un rôle affectif et éducatif.
- **RASSEMBLEURS DE FAMILLE** : chez eux se déroulent des réunions familiales qui permettent aux petits-enfants de retrouver leurs cousins, leurs oncles et tantes...
- **PRÉSENCE RASSURANTE** Leur présence est la garantie de la solidité des liens, surtout à l'heure de la multiplication des divorces. Ils offrent un soutien rassurant et sont incontestablement un recours pour les ados en cas de conflit important avec les parents. Avec eux, il est plus facile de parler (écoute, compréhension et sans jugement trop rapide).
- **EN CAS DE SEPARATION DES PARENTS** : ils peuvent aider à surmonter l'épreuve, parfois par leur simple existence, lorsqu'un des deux parents est absent ou en cas de conflit.
- **STABILITÉ** : Ils demeurent un point stable, rassurant, dans l'univers chamboulé des enfants.
- **CLICHÉS** : l'époque des grands-parents confiture a disparu (car les grands-parents sont plus jeunes, plus actifs plus longtemps, ils ont eux-mêmes leurs occupations, leurs activités)

Des adolescent et generations différentes

Sources de disputes entre parents et enfants:

- l'école
- la vie à la maison
- l'ordinateur
- le portable
- les tâches ménagères (mettre la table, passer l'aspirateur, ranger sa chambre...)
- les autorisations de sorties
- le manque de respect



Expressions Clés

■ Expressions clés

Reacting to a stimulus

À première vue

Cette image représente...

J'ai l'impression que...

L'article/L'image montre/
démontre...

Ma réaction initiale a été
(de penser que)...

Cela donne l'impression que...

Cela évoque...

Cela me fait penser à...

Cela me fait prendre conscience
de...

Cela me fait réfléchir.

Cela me fait rire.

Cela me rappelle (que)...

Cela me surprend.

Cela montre / démontre que...

Cela suggère que...

C'est/Il est/Je trouve (cela)...

Pour moi, cela semble...

compréhensible

curieux

effrayant

émouvant

étonnant

étrange

frappant

impressionnant

peu crédible

peu logique

polémique

révélateur

ridicule

surprenant

touchant

■ Expressions clés

Il faut un temps d'adaptation.

Il faut s'adapter à de nouvelles
règles.

Une famille recomposée, ce sont
deux histoires différentes.

On s'entend de mieux en mieux.

Je n'impose pas mes idées.

Je n'ai aucun mal à accepter...

■ Expressions clés

soit ... soit

à l'origine de

sans compter

d'un point de vue statistique

un phénomène nouveau

La part ... n'a cessé de diminuer.

Ce n'est pas évident de tout gérer
tout(e) seul(e).

Tôt ou tard, la famille retrouvera son
équilibre.

L'enfant doit se débrouiller seul et
devient plus autonome.

Il y a un lien plus fort entre les
enfants et la mère ou le père.

Être mère responsable d'une famille
monoparentale et retourner sur le
marché du travail: un beau défi...
réalisable!

■ Expressions clés

Je n'ai plus la force.

Ils ne veulent que mon bien.

J'en suis certain.

J'en suis désolé.

Ils finiront par comprendre.

Je me demande ce que je dois faire.

Je dois tirer des leçons de mes propres
bêtises.

Tout ce que je fais leur déplaît.

Ils ont toujours le dernier mot.

Il y a des hauts et des bas.

■ Expressions clés

un rôle affectif et éducatif

accorder de l'attention à quelqu'un

imposer ce qui leur semble bon

porteur du passé

chargé de souvenirs

retrouver le cocon familial

rejoindre le foyer familial

... n'est plus exceptionnel

rester auprès des parents

se tourner vers ses proches

sans contraintes familiales

■ Expressions clés

un rôle affectif et éducatif

accorder de l'attention à quelqu'un

imposer ce qui leur semble bon

porteur du passé

chargé de souvenirs

retrouver le cocon familial

rejoindre le foyer familial

... n'est plus exceptionnel

rester auprès des parents

se tourner vers ses proches

sans contraintes familiales

